

Table des matières (1)

Chapitre 1

DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES, INTERPRÉTATIVES ET ADMINISTRATIVES

1.1	Généralités	1-1
1.2	Interprétation	1-1
1.3	Interventions assujetties	1-2
1.4	Application du règlement	1-2
1.5	Permis et certificats	1-2
1.6	Contravention, pénalités et recours	1-2

Chapitre 2

RÈGLES GÉNÉRALES CONCERNANT LES CONSTRUCTIONS ET USAGES DÉROGATOIRES

2.1	Construction dérogatoire	2-1
2.2	Usage dérogatoire	2-1
2.3	Droits acquis	2-1
2.4	Réparation, amélioration ou agrandissement d'une construction ou d'un usage dérogatoire	2-1
2.5	Fin des droits acquis	2-2

Chapitre 3

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

3.1	Division du territoire en zones	3-1
3.2	Usages permis	3-1
3.3	Dimensions minimales des lots et droits acquis	3-1
3.4	Règles générales concernant les cours et les marges	3-2
3.5	Règles générales concernant la hauteur	3-3
3.6	Règles générales concernant le stationnement hors-rue	3-4
3.7	Aménagement des aires de stationnement	3-6
3.8	Nombre de cases de stationnement	3-6
3.9	Aires de chargement et de déchargement	3-8
3.10	Accès à la rue	3-8
3.11	Normes d'architecture, d'aménagement et d'entretien	3-8
3.12	Règles générales concernant les bâtiments accessoires	3-10
3.13	Plantation et abattage d'arbres	3-10
3.14	Règles générales concernant les clôtures et les haies	3-13
3.15	Règles générales concernant les enseignes	3-14
3.16	Agriculture	3-20
3.17	Utilisation de la bande riveraine	3-21
3.18	Territoires inondables	3-21
3.19	Dispositions relatives aux antennes privées	3-23
3.20	Dispositions relatives aux antennes requises par les établissements de recherche et de développement technologique	3-23
3.21	Remblayage des terrains vacants	3-23
3.22	Dispositions relatives aux murs de soutènement	3-24

Chapitre 4

ZONES RÉSIDENTIELLES

4.1	Champ d'application	4-1
4.2	Usages autorisés dans toutes les zones résidentielles	4-1
4.3	Bâtiments accessoires	4-1
4.4	Pratiques à domicile	4-2
	a) Travail à domicile	4-2
	b) Pratique professionnelle ou commerciale	4-3

c) Location de chambres	4-4
d) Loi sur les services de santé et les services sociaux	4-4

Table des matières (1) (suite)

4.5	Marges latérales sur les lots de coin	4-4
4.6	Usages autorisés dans les cours et empiétements autorisés dans les marges	4-4
4.7	Enseignes	4-7
4.8	Dispositions particulières aux habitations unifamiliales en rangée	4-8
4.9	Dispositions particulières à chacune des zones	4-8
4.10	Maisons de chambre	4-8
4.11	Transformation d'habitations bifamiliales jumelées en habitations jumelées de 4 logements ou moins	4-8
4.12	Terrasses résidentielles	4-9
4.13	Niveau des entrées de garage	4-9

Chapitre 5

ZONES COMMERCIALES

5.1	Champ d'application	5-1
5.2	Usages autorisés dans toutes les zones commerciales	5-1
5.3	Bâtiments accessoires	5-1
5.4	Usages autorisés dans les cours et les marges	5-1
5.5	Dispositions particulières aux postes d'essence, stations-services et lave-autos	5-2
5.6	Enseignes	5-3
5.7	Classification des usages	5-8
5.8	Dispositions particulières à chacune des zones	5-10
5.9	Réduction du nombre de cases de stationnement hors-rue requises en vertu de l'article 3.8	5-10
5.10	Réduction des exigences en matière de chargement et de déchargement	5-11
5.11	Projection d'enseignes au-dessus de la voie publique	5-11
5.12	Dispositions particulières au centre-ville	5-11
	a) Limitation des commerces au rez-de-chaussée	5-11
	b) Types architecturaux	5-12
	c) Matériaux	5-12
	d) Hauteur	5-12
	e) Aires de chargement et de déchargement	5-12
	f) Terrasses	5-12

Chapitre 6

PARC INDUSTRIEL AXÉ SUR LES AFFAIRES ET LA TECHNOLOGIE

6.1	Champ d'application	6-1
6.2	Usages autorisés dans toutes les zones industrielles	6-1
6.3	Usages prohibés dans toutes les zones industrielles	6-1
6.4	Usages autorisés dans chacune des zones industrielles	6-2
6.5	Normes environnementales	6-3
6.6	Normes d'implantation	6-4
6.7	Paramètres architecturaux	6-6
6.8	Appareils de mécanique	6-7
6.9	Stationnement et aires de chargement et de déchargement	6-7
6.10	Aménagement et utilisation des espaces extérieurs	6-9
6.11	Enseignes	6-13
6.12	Dispositions particulières à chacune des zones	6-13
6.13	Dispositions particulières à la zone I-137	6-13
6.14	Dimension des lots	6-14
6.15	Incitatifs à la protection de l'environnement	6-14

Chapitre 7

ZONES PUBLIQUES

7.1	Champ d'application	7-1
7.2	Usages autorisés dans toutes les zones publiques	7-1
7.3	Classification des usages	7-1
7.4	Bâtiments accessoires	7-1
7.5	Dispositions particulières à chacune des zones	7-2
Table des matières (1) (suite)		

Chapitre 8
ZONES DE RÉSERVES NATURELLES, ÎLES ET BERGES

8.1	Champ d'application	8-1
8.2	Usages autorisés	8-1
8.3	Hauteur maximale	8-1
8.4	Types d'implantation	8-1
8.5	Marges	8-1

Chapitre 9
ZONES DE PARC RÉGIONAL

9.1	Champ d'application	9-1
9.2	Usages autorisés	9-1
9.3	Hauteur maximale	9-1
9.4	Types d'implantation	9-1
9.5	Marges	9-1

Annexe 1		
DÉFINITIONS		A1-1

Annexe 2
PLANS DE ZONAGE NOS. 1 ET 2

(1) La table des matières est donnée à titre de référence seulement et ne fait pas partie du règlement. Toute imprécision, erreur ou omission dans la table des matières n'affecte en rien la validité du règlement et ne peut en aucun cas être opposable au règlement.